

# CATALOGUE DE FORMATION 2024

Tél. : 02 77 16 16 21

## Formation sur mesure

Nous adaptons  
nos modules de  
formation à votre  
activité

## En Intra

Nous  
interventions sur  
votre site

## Formation Collective

en groupe pour  
plus de  
dynamisme et  
d'interaction

**Qualiopi**   
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des  
catégories d'actions suivantes :  
Actions de formation

## Construisons ensemble, vos compétences de demain...

# Quelques informations à retenir

Les risques encourus par les salariés lors des travaux en hauteurs sont extrêmement importants, tant en termes de fréquence, qu'en terme de gravité !

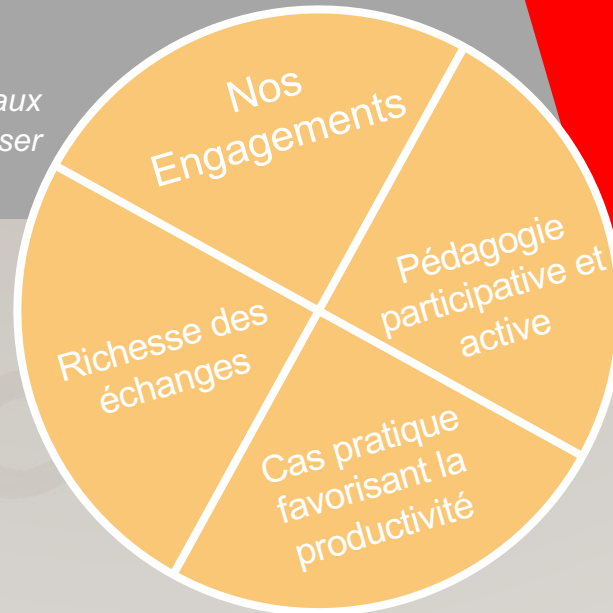
La sensibilisation et la formation à tous les niveaux permettent de prévenir le risque de chute et de favoriser ainsi la réduction du nombre de ces accidents.

Le principal atout de nos formateurs de travaux sur cordes

La réglementation sur la sécurité au travail est très exigeante.

L'organisme de formation **ABAC Contrôle**, vous propose de vous accompagner dans votre démarche qualité et sécurité.

10 ans d'expérience



**ABAC Contrôle**

PREVENTION - FORMATION - CONTROLE

Tél. :02 77 16 16 21

## Le saviez-vous?

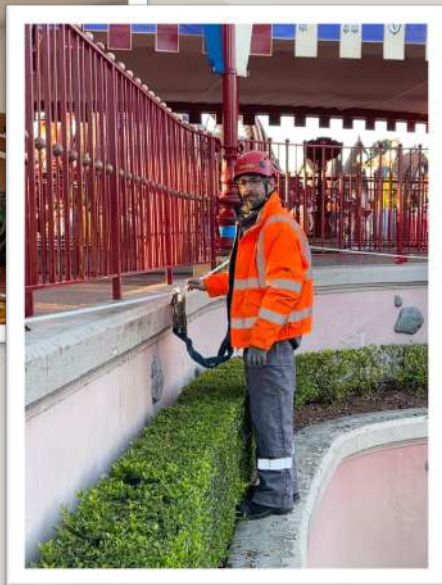
Le Qualiopi est la seule certification des organismes de formation initiée sur un référentiel national de qualité.

Il vous permet d'obtenir des fonds de financements publics et/ou mutualisés – Afin de mieux vous accompagner dans vos besoins en formation, ABAC Contrôle s'engage à mettre en place sur 2024 toutes les exigences qualités requises pour être certifiée action de formation prochainement.



# NOS FORMATIONS

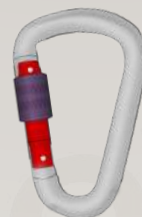
Une partie  
théorique en  
salle



Une partie  
pratique sur le  
terrain



Module initiale:  
Formation Port du  
Harnais antichute



MC 2  
Formation Utilisation  
antichute et maintien



Formation  
Vérification EPI



MC1  
Formation Sécurisation  
accès en hauteur



MC 3  
Formation Mise en place  
LDV temporaire  
(ligne de vie)



Formation ARI

# Module initial - Port du harnais antichute

## FORMATION

**DURÉE : 7H**

**PRÉ-REQUIS :**

- Aptitude médicale aux travaux en hauteur
- Être âgé de plus de 18 ans.
- Aucun niveau de connaissances requis
- Maitrise la langue française.

**PUBLIC CONCERNÉ :**

Toute personne devant utiliser le harnais antichute dans le cadre de son activité professionnelle.

**NOMBRE DE STAGIAIRE :**

Session de 6 participants maximum

**ACCÈS À LA FORMATION :**

Formation sur site client (intra)

**DELAI D'INTERVENTION :**

1 mois maximum

**OBJECTIFS :**

- ✓ Être capable d'appliquer la réglementation sur les travaux en hauteur.
- ✓ Être capable d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation du harnais antichute et les systèmes d'arrêts des chutes.
- ✓ Être capable d'évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection adaptés.
- ✓ Être capable de vérifier son harnais antichute et les systèmes de sécurité.
- ✓ Maitriser les systèmes et leurs limites d'utilisation.

**MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :**

Évaluation des connaissances théorique par QCM

Evaluation de la pratique par exercice

**CONTENU DE LA FORMATION :**

Termes, définition, aspect réglementaire et pratique (cf. fiche objectif et programme)

**PÉRIODICITÉ :**

Nous préconisons un recyclage tous les 3 ans.

**Tarif : A partir de 665 €HT, devis personnalisable sur demande**

# MCI – Sécurisation accès hauteur

## FORMATION

**DURÉE :** 7H avec module initial port du harnais validé ou 14H avec module initial + MC1

### PRÉ- REQUIS :

- Être formé au port du harnais antichute (module initial) – Attestation à nous fournir
- Aptitude médicale aux travaux en hauteur
- Être âgé de plus de 18 ans.  
Aucun niveau de connaissances requis
- Maîtrise la langue française.

### PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne devant se sécuriser lors de travaux en hauteur dans le cadre de son activité professionnelle.

### NOMBRE DE STAGIAIRE :

Session de 6 participants maximum

### ACCÈS À LA FORMATION :

Formation sur site client (intra)

### DELAI D'INTERVENTION :

1 mois maximum

### OBJECTIFS :

- ✓ Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes et de retenue.
- ✓ Évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection adaptés.
- ✓ Savoir mettre en place et utiliser des dispositifs d'ancrage fixe ou mobile.
- ✓ Être capable de se sécuriser et évoluer en protection individuelle sur différentes configurations (toit terrasse, ligne de vie fixe, échelle,).
- ✓ Connaître les règles, les limites d'utilisation des dispositifs antichute. Vérifier son harnais antichute et les systèmes antichute et retenue (longes, connecteurs, Stop chute).

### MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Évaluation des connaissances théorique par QCM

Évaluation de la pratique par exercice sur différents ateliers

### CONTENU DE LA FORMATION :

Termes, définition, aspect réglementaire et pratique (cf fiche objectif et programme)

### PÉRIODICITÉ :

Nous préconisons un recyclage tous les 3 ans.

**Tarif : A partir de 665 €HT (7H) et de 1050 €HT (14h), devis personnalisable sur demande**

# MC2 - Utilisation EPI antichute et maintien

## FORMATION

**DURÉE : 14H** avec module initial port du harnais validé ou **21H** avec module initial + MC2

### PRÉ- REQUIS :

- Être formé au port du harnais antichute (module initial) – Attestation à nous fournir
- Aptitude médicale aux travaux en hauteur
- Être âgé de plus de 18 ans.  
Aucun niveau de connaissances requis
- Maîtrise la langue française.

### PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne devant utiliser des EPI dans le cadre de son activité professionnelle.

### NOMBRE DE STAGIAIRE :

Session de 6 participants maximum

### ACCÈS À LA FORMATION :

Formation sur site client (intra)

### DELAI D'INTERVENTION :

1 mois maximum

### OBJECTIFS :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes et maintien.

Évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection adaptés.

Être capable de se sécuriser et évoluer en protection individuelle en antichute et maintien en sécurité.

Connaitre les règles, les limites d'utilisation des dispositifs antichute et savoir se sécuriser. Vérifier son harnais antichute et les systèmes antichute et maintien (longes, connecteurs, Stop chute,).

### MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Évaluation des connaissances théorique par QCM

Évaluation de la pratique par exercice sur différents ateliers

### CONTENU DE LA FORMATION :

Termes, définition, aspect réglementaire et pratique (cf fiche objectif et programme)

### PÉRIODICITÉ :

Nous préconisons un recyclage tous les 3 ans.

**Tarif : A partir de 1050 €HT (14H) et de 1450 €HT (21h), devis personnalisable sur demande**

# MC3 - Formation mise en place LDV temporaire

## FORMATION

**DURÉE : 7H** avec module initial port du harnais validé ou **14H** avec module initial + MC3

### PRÉ- REQUIS :

- Être formé au port du harnais antichute (module initial) – Attestation à nous fournir
- Aptitude médicale aux travaux en hauteur
- Être âgé de plus de 18 ans.  
Aucun niveau de connaissances requis
- Maîtrise la langue française.

### PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne devant utiliser une ligne de vie temporaire dans le cadre de son activité professionnelle.

### NOMBRE DE STAGIAIRE :

Session de 6 participants maximum

### ACCÈS À LA FORMATION :

Formation sur site client (intra)

### DELAI D'INTERVENTION :

1 mois maximum

### OBJECTIFS :

- ✓ Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à la mise en place et l'utilisation d'une ligne de vie temporaire.  
Évaluer les risques de chute de hauteur et choisir le moyen de protection adapté.
- ✓ Connaître les règles, les conditions et les limites d'utilisation du dispositif antichute selon les recommandations du fabricant.
- ✓ Savoir identifier les dispositifs d'ancrage et mettre en place les ancrages mobiles ou fixe pour l'installation du dispositif.
- ✓ Savoir vérifier son harnais antichute, les liaisons (longes, connecteurs, stop chute,) et la ligne de vie temporaire avant utilisation.
- ✓ Être capable d'installer, régler et désinstaller la ligne de vie temporaire en toute sécurité.

### MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Évaluation des connaissances théorique par QCM

Évaluation de la pratique par exercice sur différents ateliers

### CONTENU DE LA FORMATION :

Termes, définition, aspect réglementaire et pratique (cf fiche objectif et programme)

### PÉRIODICITÉ :

Nous préconisons un recyclage tous les 3 ans.

**Tarif : A partir de 665 €HT (7H) et de 1050 €HT (14h), devis personnalisable sur demande**



# Vérification EPI

## FORMATION

**DURÉE : 7H**

**PRÉ-REQUIS :**

- Aptitude médicale aux travaux en hauteur
- Être âgé de plus de 18 ans.  
Aucun niveau de connaissances requis
- Maîtrise la langue française.

**PUBLIC CONCERNÉ :**

Encadrant, animateur de sécurité, responsable sécurité

**NOMBRE DE STAGIAIRE :**

Session de 6 participants maximum

**ACCÈS À LA FORMATION :**

Formation sur site client (intra)

**DELAI D'INTERVENTION :**

1 mois maximum

**OBJECTIFS :**

- ✓ Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à la vérification des EPI contre les chutes de hauteur interne.
- ✓ Connaître et comprendre la réglementation.  
Connaître les risques liés aux chutes de hauteur.
- ✓ Être capable d'effectuer le contrôle, la vérification des EPI liés aux travaux en hauteur en interne.
- ✓ Savoir contrôler les EPI (harnais, longes, casques, coulisseau antichute, Stopchute, connecteurs...)

**MODALITÉS D'EVALUATIONS :**

Évaluation des connaissances théorique par QCM

Évaluation de la pratique par exercices sur les différents EPI.

**CONTENU DE LA FORMATION :**

Termes, définition et Aspect réglementaire et pratique (cf fiche objectif et programme)

**PÉRIODICITÉ :**

Nous préconisons un recyclage tous les 3 ans.

**Tarif : A partir de 800 €HT, devis personnalisable sur demande**



# ARI

## FORMATION

**DURÉE : 4H**

**PRÉ-REQUIS :**

- Apte médicalement au port de l'appareil respiratoire isolant et être âgé de plus de 18 ans. Aucun niveau de connaissances n'est requis pour suivre cette formation.
- Maitrise la langue française.

**PUBLIC CONCERNÉ :**

Toute personne devant utiliser le port de l'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert à son poste de travail.

Personnel intervenant en atmosphère irrespirable.

**NOMBRE DE STAGIAIRE :**

Session de 6 participants maximum

**ACCÈS À LA FORMATION :**

Formation sur site client (intra)

**DELAI D'INTERVENTION :**

1 mois maximum

**OBJECTIFS :**

- ✓ Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation de l'ARI dans un atmosphère irrespirable.
- ✓ Être capable de s'équiper et d'utiliser un appareil isolant à circuit ouvert en sécurité.

**MODALITÉS D'EVALUATIONS :**

Évaluation des connaissances théorique par QCM

Évaluation de la pratique.

**CONTENU DE LA FORMATION :**

Termes, définition, aspect réglementaire et pratique (cf fiche objectif et programme)

**PÉRIODICITÉ :**

Nous préconisons un recyclage tous les 3 ans.

**Tarif : A partir de 1050 €HT, devis personnalisable sur demande**

# VOS INTERLOCUTEURS

Tél. : 02 77 16 16 21

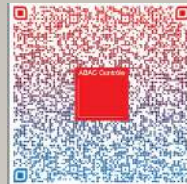
## VOTRE CONTACT FORMATION

**Frédéric PIERRE**

*Formateur, référent pédagogique et handicap*

Tél. : 06 75 04 20 16

[f.pierre@abac-contrôle.com](mailto:f.pierre@abac-contrôle.com)



Scannez votre contact

## SERVICE ADMINISTRATIF

**Yvanna FONTAINE**

*Responsable administrative et formation*

Tél. : 06 59 82 35 00

[contact@abac-contrôle.com](mailto:contact@abac-contrôle.com)



Scannez votre contact



**Nous nous mobilisons\*  
pour l'accessibilité aux  
personnes handicapées**

*\*sous condition de moyen nécessaire à la bonne réalisation de la partie pratique.*

**La formation pour tous !**

Quel que soit le handicap, **ABAC Contrôle** accompagne ses clients en collaboration avec nos partenaires locaux dans la mise en place des solutions adaptées. N'hésitez pas à nous solliciter par mail ou par téléphone pour toutes informations sur les dispositifs liés aux handicaps de vos salariés.